DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
LBPAM ALPHA ALLOCATION
PART R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

LBPAM ALPHA ALLOCATION, Part R
Code ISIN : FR0010565515

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

Site internet : www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 09/10/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du FCP LBPAM ALPHA ALLOCATION est de constituer, sur la durée de placement recommandée, qui est au minimum de 4 ans, un portefeuille diversifié au travers d'une allocation flexible entre les différentes classes d'actifs et zones géographiques avec une volatilité maximale sur 4 ans glissants de 10% (hors conditions exceptionnelles de marché) et de mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable. L'objectif de performance et de volatilité est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.
Le FCP est géré activement. Compte tenu de son objectif de gestion et de la stratégie d'investissement poursuivis, le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Le choix des titres se fait en deux étapes
1-Analyse de deux univers de valeurs (les « Univers d'Analyse »). Les Univers d'Analyse, constitués des valeurs composant les indices MSCI AC World et Stoxx Europe Total Market pour la poche « actions » et des indices FTSE Global Convertible Bond Hedged EUR, Bloomberg Euro-Aggregate Corporate et ICE BofAML Euro HY Constrained filtré des notations à B- pour la poche « taux », sont analysés à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable, dans chacune des poches, selon l'analyse de la société de gestion (LBP AM), et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée pour chacune des poches. Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. Cette analyse est décrite au sein de la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. La méthodologie mise en place par LBP AM permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. La liste d'exclusions de LBP AM sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à LBP AM, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies au sein de la rubrique« stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. LBP AM reste ainsi seule juge de l'opportunité d'un investissement, et de la qualité extra-financière des émetteurs. La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une Note Moyenne Améliorée pour chacune des poches, note moyenne ISR de chaque poche meilleure que la note moyenne ISR de son Univers d'Analyse après élimination de 20% des valeurs en conformité avec l'approche présentée ci-dessus (comprenant les deux filtres suivants : comité d'exclusion et note quantitative). Toutes les valeurs des Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion) sont donc éligibles au FCP, à condition que la note moyenne extra-financière du FCP respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, LBP AM met en place la stratégie ISR dans chacune des poches.
2- Sélection des titres. Le processus de construction du portefeuille cherche à diversifier et à pondérer les différentes classes d'actifs et zones géographiques avec un niveau de volatilité maximale sur 4 ans glissants de 10% (hors conditions exceptionnelles de marché).La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire. En fonction des perspectives perçues par le gestionnaire, le portefeuille sera exposé aux catégories d'actifs actions et taux. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier selon l'appréciation de la société de gestion en fonction :
- du contexte macroéconomique, des niveaux de valorisation des différents marchés et de l'évolution de la liquidité selon les classes d'actifs ;
- des anticipations de performance pour chacune des grandes classes d'actifs, actions et taux ; à partir de ces anticipations est établie une répartition entre les deux natures de sous-jacents selon les règles d'investissement précisées ci-après ;
- d'une analyse des valeurs.
Le FCP LBPAM ALPHA ALLOCATION sera exposé en produits de taux (obligations, titres de créance négociables, obligations convertibles, titres assimilés). Au sein de la partie exposée au risque taux, le fonds pourra être investi :
- en obligations convertibles et en titres participatifs, sans contrainte de notation, dans la limite de 20 % de son actif net ;
- en titres de créance à haut rendement (high yield) ou non notés, hors obligations convertibles, dans la limite de 30% de son actif net. Les titres à haut rendement ou non notés sont ceux ne faisant pas l'objet d'une notation supérieure ou égale à BBB-/Baa3 en application de la méthode de Bâle ou d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion. La sensibilité aux taux sera dans une fourchette [-1 ; 7]. Le FCP LBPAM ALPHA ALLOCATION sera par ailleurs exposé dans une fourchette de 0 % à 80 % de son actif net aux marchés actions. Ces investissements porteront sur les places boursières mondiales et concerneront tous les secteurs et tous les niveaux de capitalisations boursières. L'exposition aux risques des marchés d'actions et de taux des pays émergents qui sera limitée à 30% maximum de l'actif net de l'OPCVM. Les titres sont sélectionnés principalement au sein des Univers d'Analyse ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors des Univers d'Analyse, notamment sur les marchés actions internationaux dans la limite de 10% de l'actif net de l'OPCVM, et sous contrainte que l'intégration de ces titres permette néanmoins au FCP d'atteindre une note moyenne supérieure à la Note Moyenne Améliorée de chaque poche. En tout état de cause, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière : actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra- financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus Ces titres d'États peuvent représenter 70% maximum de l'actif net du FCP. Dans un souci de diversification et dans la limite de 10 % de l'actif, le FCP pourra également investir en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et de FIA dans les conditions prévues par le prospectus, de toutes thématiques. Certains pourront ainsi notamment être investis dans de la dette émergente et recourir aux instruments financiers dérivés. Ces OPCVM et FIA pourront être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. Le FCP pourra avoir recours aux dépôts, aux prises et mises en pensions et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, notamment dans un souci de gestion de la trésorerie. Dans le but de protéger l'actif contre les risques actions et/ou taux, ou d'exposer l'actif à ces risques dans la poursuite de l'objectif de gestion, le FCP pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés dont notamment des Total Return Swap et/ou titres intégrant des dérivés dont des CoCos dans la limite de 10% et des convertibles pour 20% maximum.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14 heures et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour. Les souscripteurs ayant accès au dispositif d'enregistrement électronique partagé IZNES pourront adresser leurs ordres de souscription et de rachat auprès d'IZNES.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre faible et moyen sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 4 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée. Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'indicateur synthétique de risque du produit sont les suivants :
• Risque de liquidité
• Risque de crédit
Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus. La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de LBP AM. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance : Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 850 €	7 588 €
	Rendement annuel moyen	-21,50%	-6,67%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 770 €	8 780 €
	Rendement annuel moyen	-12,30%	-3,20%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 930 €	9 668 €
	Rendement annuel moyen	-0,70%	-0,84%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 900 €	11 534 €
	Rendement annuel moyen	9,00%	3,63%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :
- 02/04/2017 et 02/04/2020 pour le scénario défavorable
- 02/02/2018 et 02/02/2021 pour le scénario intermédiaire
- 02/10/2022 et 02/10/2025 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.
Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux (en €)	342 €	779 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,42%	1,92% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,1% avant déduction des coûts et de -0,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. La personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de : 1,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,27% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 €
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 4 ans.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit. Frais appliqués en cas de rachat : 1,0%. Frais appliqués en cas de rachat par la personne qui vous vend le produit : 1,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.
La Société de Gestion de l'OPC peut décider, dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC, de déclencher un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :
Si vous êtes investisseur personne physique :
- par courrier : LBP AM - DDMP, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsparticuliers@lbpam.com.

Si vous êtes investisseur personne morale :
- par courrier : LBP AM - Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.lbpam.com/publications.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8
Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 10 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France).
Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/products/fr0010565515. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.